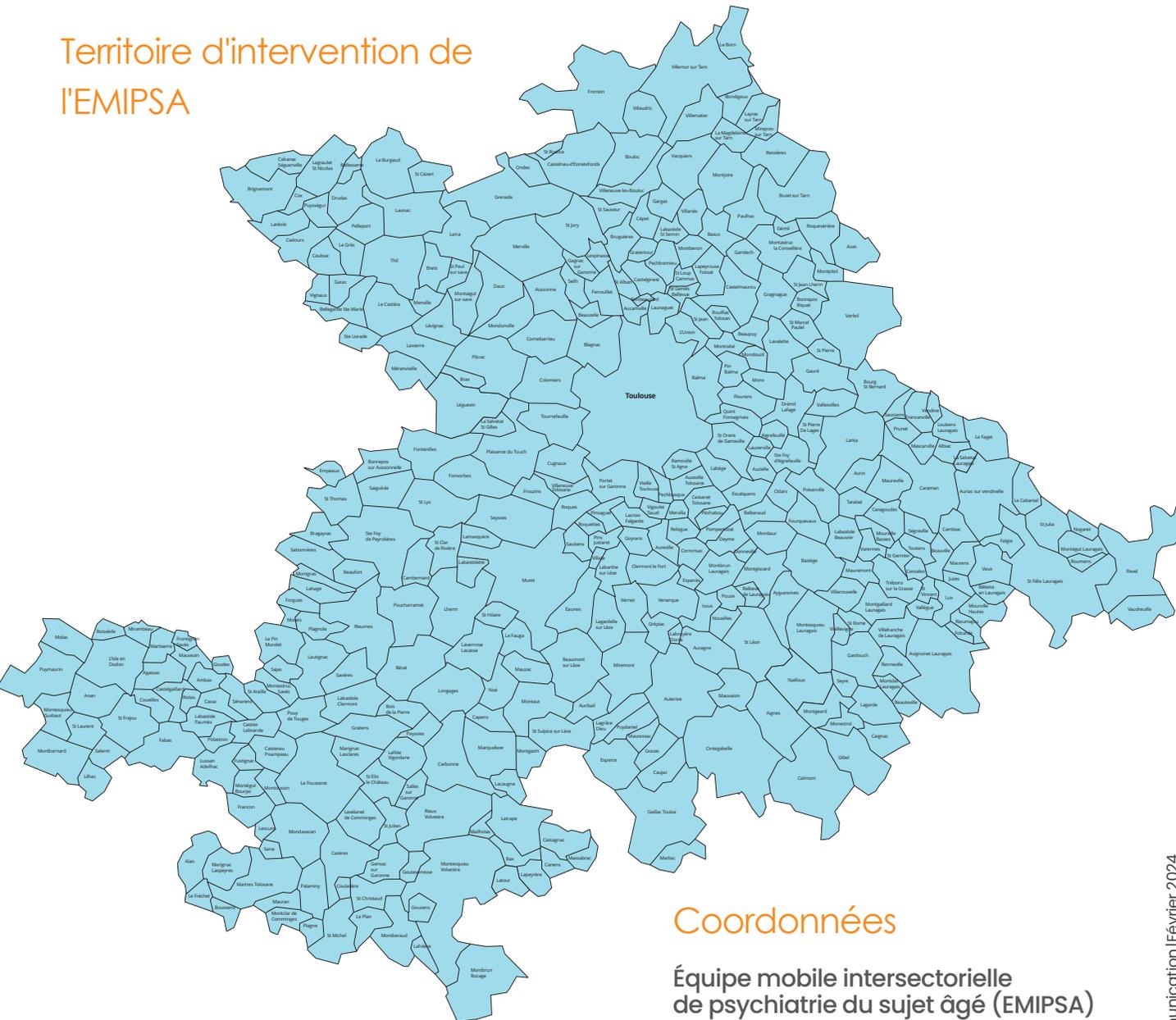


Territoire d'intervention de l'EMIPSA



Coordonnées

Équipe mobile intersectorielle de psychiatrie du sujet âgé (EMIPSA)

11 Boulevard Marengo
31500 Toulouse

Tél : 05 61 43 45 56
E-mail : emipsa@ch-marchant.fr

Toute demande sera étudiée et validée selon la possibilité d'une intervention dans un délai raisonnable.



ÉQUIPE MOBILE INTERSECTORIELLE DE PSYCHIATRIE DU SUJET ÂGÉ EMIPSA

Dispositif intersectoriel destiné aux professionnel(le)s de santé & aux familles

Pôle Rive Droite Nord-Est

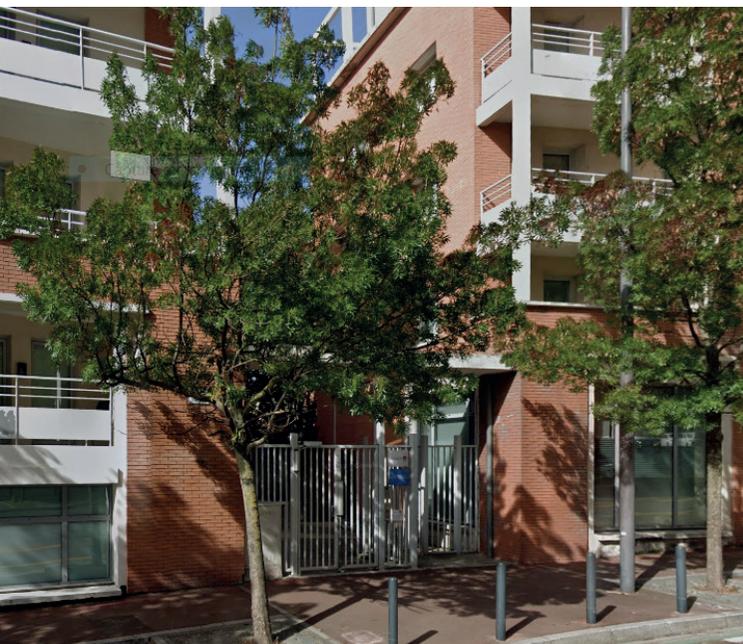
©CHGM | service communication | Février 2024

L'Équipe mobile intersectorielle de psychiatrie du sujet âgé (EMIPSA)

du Centre hospitalier Gérard Marchant s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, sans suivi ou en rupture de soins psychiatriques, qui présentent une souffrance psychique ou une modification du comportement.

Elle œuvre en faveur des enjeux de santé publique suivants :

- Retarder l'entrée dans la dépendance ;
- Permettre un repérage précoce de la pathologie psychiatrique chez la personne âgée ;
- Éviter la iatrogénie liée aux psychotropes, la polymédication ;
- Réduire le recours aux services d'urgence ;
- Prévenir le risque suicidaire.



Missions

- Évaluer les troubles psychiques, établir ou préciser le diagnostic et proposer des préconisations thérapeutiques : mesures environnementales, comportementales, médicamenteuses ;
- Accompagner les aidants, informer sur la maladie ;
- Soutenir les équipes soignantes par des échanges de pratiques ;
- Favoriser la mise en œuvre et/ou l'ajustement du plan d'aide et selon les besoins, orienter sur des consultations spécialisées (psychiatrie de secteur ou libérale, filière gériatrique) , sur des démarches sociales ;
- Assurer un suivi, pouvant aller jusqu'à 3 mois, des mesures préconisées lors de l'intervention initiale.

L'équipe

- Médecin psychiatre ;
- Cadre de santé ;
- Psychologue ;
- Infirmiers ;
- Secrétaire médicale.



Modalités

- Sollicitation de l'EMIPSA par téléphone par le médecin généraliste, la famille, les aidants, ou tout professionnel impliqué auprès de la personne âgée (MDS, DAC 31) ;
- Recueil de données et reconstitution de l'anamnèse ;
- Rencontre du patient au domicile, en EHPA(D) et/ou sur les unités de Soins médicaux & de réadaptation (SMR) (hors CHU) ;
- Proposition d'une modalité de téléexpertise et/ou de téléconsultation pour les résidents d'EHPA/D ou en séjour en SMR après la 1^{ère} rencontre en présentiel ;
- Préconisations adressées au médecin traitant.

